Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260309-2026_03_09_38-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 9 mars 2026

N° 2026/03/09/38

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* **: 30** *Nombre de votants* : **32**	*Date de convocation :* *24 février 2026*

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :			
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Anne-Marie ECHELARD
Jean-Pierre PETERMANN	Tiphany LANGOUMOIS	Pascal GUISSET	Chantal LOUIS
Claudine DESMET	Françoise GATEL	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Laurence SAVATTE	Hervé DIOT
Bruno VETTIER	Séverine MAYEUX	Arnaud BOMPOIL	Ludovic LONCLE
Stéphanie DOUESSIN	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE	Emeline HENON
Arnaud RADDE	Nadine CHALVET	Laurent CHAUSSERAY	

Absents :	
Vincent BOUTEMY	Marie AGEZ donne pouvoir à Claudine DESMET
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Tiphany LANGOUMOIS	

Secrétaire de séance désignée : Madame Catherine TAUPIN

Objet : Dotations de fonctionnement aux écoles privées sous contrat - 2026

Rapporteur : Philippe LANGLOIS

Ecoles maternelles privées sous-contrat

La dotation accordée en 2026 est calculée sur la base du coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique maternelle de Châteaugiron (1 630.70 €) appliquée aux seuls élèves domiciliés sur le territoire de la commune nouvelle.

Compte tenu des affectifs scolaires comptabilisés à la rentrée de septembre 2025, le montant des dotations 2026 à destination des écoles maternelles privées du territoire de Châteaugiron se présente comme suit :

	Ecole Sainte-Croix	Ecole Saint-Pascal	Ecole Saint-Jean-Baptiste
Nombre d'élève Castelgironnais	132	71	16
Montant dotation	215 252,40 €	115 779,70 €	26 091,20 €

Ainsi, la dotation pour l'année scolaire 2025-2026 pour les écoles maternelles privées s'élève à **357 123,30 €**

Ecoles élémentaires privées sous-contrat

La dotation accordée en 2026 est calculée sur la base du coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique élémentaire de Châteaugiron (603.46 €) appliquée aux seuls élèves domiciliés sur le territoire de la commune nouvelle.

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260309-2026_03_09_38-DE

Compte tenu des affectifs scolaires comptabilisés à la rentrée de septembre 2025, le montant des dotations 2026 à destination des écoles élémentaires privées du territoire de Châteaugiron se présente comme suit :

	Ecole Sainte-Croix	Ecole Saint-Pascal	Ecole Saint-Jean-Baptiste
Nombre d'élève Castelgironnais	225	107	45
Montant dotation	135 778,50 €	64 570,22 €	27 155,70 €

Ainsi, la dotation pour l'année scolaire 2025-2026 pour les écoles élémentaires privées s'élève à **227 504,42 €**

Les conventions sont jointes à la note de synthèse **(Annexes 1.38, 2.38 et 3.38 : Dotation de fonctionnement 2026 - école privée Saint Jean-Baptiste, Saint Pascal et Sainte Croix)**

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de l'Education et notamment les articles L. 442-5 et R. 442-44,
Vu les contrats d'association signés entre l'Etat et les écoles privées maternelles et élémentaires Sainte Croix, Saint Pascal et Saint Jean-Baptiste,
Vu l'avis favorable de la commission affaires scolaires du 05 novembre 2025,
Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 18 février 2026,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve l'attribution de ces dotations aux écoles maternelles et élémentaires privées calculées selon le coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à l'attribution de ces dotations**
- **Autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de ces dotations.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Yves RENAULT

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée au Sport
et aux Associations sportives

MAIRIE de CHÂTEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Catherine TAUPIN

Catherine TAUPIN